

Jeudi 6 décembre 2007

Inauguration du collège Gaston Jollet à Salbris

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver aujourd'hui dans l'enceinte de ce collège, comme nous l'avons constaté ensemble, profondément rajeuni.

Ainsi, votre établissement a bénéficié d'une opération de restructuration dont le but est d'offrir un cadre de travail agréable et sécurisé aux professeurs, personnels et élèves, mais surtout de placer les 360 collégiens dans les meilleures conditions de réussite scolaire.

Le premier objectif des travaux a été d'améliorer le bâti en agissant sur l'enveloppe extérieure du bâtiment, avec un souci d'intégration paysagère, je crois réussi.

Au-delà de l'aspect esthétique, ces travaux ont permis d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments. Je me suis d'ailleurs laissé dire qu'il faisait même maintenant un peu trop chaud dans les bâtiments ! C'est un problème qui va être réglé.

L'autre aspect des travaux visait à améliorer le quotidien des élèves, avec le réaménagement de la demi-pension et du préau.

Nous avons également pensé aux jeunes handicapés. Ils ont leur place parmi les autres collégiens.

Des aménagements spécifiques ont été réalisés : ascenseur, passerelle d'accès au CDI, rampes extérieures et sanitaires adaptés.

Nous avons ainsi anticipé les dispositions de la loi qui rendront tous ces équipements obligatoires à partir de 2015.

L'ensemble de ces travaux a été mené sur 12 mois.

Je tiens à saluer ici la patience des équipes enseignantes et des élèves qui ont du supporter depuis décembre 2006 ces travaux, avec tous les inconvénients sonores et organisationnels qui les ont accompagnés.

Il était en effet impossible de mener des travaux d'une telle ampleur sur les seuls mois des vacances scolaires.

Mais je pense que vous serez tous d'accord avec moi : cela valait le coup de souffrir un peu pour avoir un aussi beau résultat.

Je tiens à souligner particulièrement le travail de l'équipe du collège, qui sous l'autorité du principal, Monsieur BONSANG, a su coordonner les travaux et la poursuite des enseignements, au prix de jongleries délicates avec les plannings !

Au total, le Conseil Général a investi 1 million 730.000 euros dans cette opération de réhabilitation du collège Gaston Jollet.

Je remercie chaleureusement le maître d'oeuvre, Monsieur LIPSKI, architecte à BLOIS, ainsi que Monsieur LICARD, coordonnateur des travaux ainsi que les entreprises SPIRAL et PEUTZ qui ont effectué les travaux.

Ces remerciements s'adressent à tous les responsables et personnels de chantier, artisans et ouvriers qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour qu'une telle réussite nous soit offerte aujourd'hui.

Notre objectif, avec ces travaux comme à travers les crédits de fonctionnement que nous avons mis en place, est clairement de donner à tous les collèges des moyens adaptés à chaque situation pour prendre en charge le fonctionnement matériel et pédagogique dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour autant, des équipements, si performants soient-ils, un cadre de vie agréable, ne sont là que pour accompagner très modestement la pédagogie, le travail précieux des professeurs.

Car votre mission, et je la sais d'excellence, Monsieur le Principal, Mesdames, Messieurs les enseignants, c'est vous qui la menez auprès de nos jeunes.

Je mesure tout ce que vous donnez pour mettre en place les conditions de la réussite pour tous les élèves !

C'est vous qui ferez de nos collégiens les citoyens de demain, responsables et libres à la fois, désireux de construire une société meilleure, plus juste, fidèles aux attentes des générations montantes.

Mais j'ai une mauvaise nouvelle pour vous. Vous croyiez en avoir fini avec ces travaux.

Et bien non ! Nous allons continuer !

La réfection de la cour sera réalisée en 2008.

Il restera encore un point noir à régler, celui de la sécurité des accès du collège.

En effet, l'entrée du collège donne directement sur la départementale, avec des véhicules qui roulent vite, et cela présente un caractère de dangerosité pour les élèves comme pour les enseignants, qui n'ont pas de parking et doivent se garer sur un terrain privé de l'autre côté de la route.

Eh bien, j'ai demandé aux services du Conseil Général d'étudier rapidement la sécurisation des accès du collège, en lien étroit avec la mairie de Salbris, et d'engager sans attendre l'aménagement d'un parking pour les personnels du collège dans l'enceinte de l'établissement.

Je souhaite vraiment que cette question, déjà ancienne, soit réglée dans les meilleurs délais. Je sais que Michel LEROUX y est également attaché et suivra personnellement ce dossier.

Il me reste à présent à souhaiter à nos collégiennes et nos collégiens de bien travailler et à leurs professeurs de mesurer, chaque jour, combien leur investissement personnel est récompensé.

Je voudrais conclure en répétant la joie que je ressens d'être aujourd'hui à vos côtés, pour une nouvelle inauguration d'un collège totalement transformé. C'est le signe clair que, pour le Conseil Général de Loir-et-Cher, l'éducation est, et reste, notre préoccupation centrale.

Je vous remercie.